



Contenu du programme

Formation du 4 juin 2021

Les obligations LAB-FT des AJMJ

Le thème de la formation

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Les objectifs pédagogiques

- Analyse du dispositif LAB-FT
- Impact du dispositif LAB-FT sur les obligations professionnelles des mandataires de justice
- Détermination du risque pénal et disciplinaire en cas de manquement

Les objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Mettre en œuvre une procédure interne LAB-FT
- Déterminer le périmètre de l'obligation déclarative
- D'exécuter vos obligations de vigilance et déclarative

Les prérequis

Aucun prérequis n'est exigé

La méthode pédagogique

- intervention orale
- échange interactif avec les participants
- résolutions de cas pratiques
- mise en situation pratique
- QCM corrigé à la fin de la session

Les moyens pédagogiques, techniques et humains :

Moyens pédagogiques :

Un support de documentation sera remis à chaque participant

Moyens techniques :

- Formation en présentiel
- Salle équipée d'un paper-board et d'un matériel de vidéo projection

Intervenant :

Soazig LEDAN-CABARROQUE

Docteur en droit

Déléguée du CNAISMJ aux obligations LAB-FT

Directrice du centre de formation continue du CNAISMJ

Chargée d'enseignements aux universités de Toulouse et de Bordeaux

Chercheur associé à l'IRDAP

Les modalités d'évaluation :

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session

Le contenu détaillé de la formation

Introduction

- Historique du dispositif LAB-FT (1/2h)

1 / Les obligations de déclarations d'infractions

- Les mandataires de justice : débiteurs de deux obligations déclaratives cumulatives (tracfin/procureur) (1h00)
- Étude de cas pratiques générant une ou plusieurs déclarations (1h00)

2 / L'obligation de vigilance

- Définition (1/2h)
- La procédure interne LAB-FT (1 h)
- Mise en œuvre par des fiches techniques pratiques (1/2h)
- Sanctions en cas de manquement (1/2h)

3 / L'obligation déclarative

- Conditions de fond (1/2h)
- Conditions de forme sous peine de nullité (1/2h)
- Cas pratiques (1/2h)
- Sanctions en cas de manquement (1/2h)

Détermination du public visé

AJ, MJ et salariés des AJMJ.

Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Centre de formation du CNAJMJ
6, Boulevard des capucines
75009 Paris

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.), veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Effectif

20 participants au maximum